EV BELGIUM
the Electric Vehicle Association

Communiqué de presse
18 septembre 2026

Grâce à l'électrification, les automobilistes belges économiseront plus de 1,8 milliard d'euros par an à partir de 2030

Le secteur des véhicules électriques présente une nouvelle charte stratégique et une nouvelle identité

–

Bruxelles, le 18 septembre 2026. – Le prix à la pompe est à nouveau élevé : le 10 septembre, le prix maximal officiel s'élevait à 2,356 € par litre de diesel B7 et à 2,058 € par litre d'essence 95 E10 (SPF Économie). Pour EV Belgium, cette évolution confirme que la transition vers la mobilité électrique n'est plus seulement un enjeu climatique, mais aussi, de manière de plus en plus marquée, une question de pouvoir d'achat, de politique énergétique et d'indépendance géopolitique. Lors de la présentation de sa nouvelle Charte 2030, la fédération sectorielle affirme qu'un parc de deux millions de véhicules électriques d'ici 2030 devient ainsi de plus en plus réaliste, et constitue une vision d'avenir réalisable si les bons choix politiques sont faits dès aujourd'hui.

Des mesures tarifaires temporaires à une politique structurelle

Selon EV Belgium, les prix actuels à la pompe montrent surtout que la Belgique doit voir plus loin que des interventions temporaires lorsque les prix du pétrole augmentent. La Charte — qui a été signée aujourd'hui par les membres d'EV Belgium au Thor Park, à Genk — met en avant trois priorités :

1. un plan ambitieux à l'horizon 2035 pour tous les segments de véhicules, incluant une mise en œuvre rapide de la directive RED III
2. poursuivre de manière cohérente le tax shift de l'électricité vers les combustibles fossiles ;
3. soutenir le marché des véhicules électriques particuliers, grâce au leasing privé et à un marché de l'occasion dynamique ;

EV Belgium accueille favorablement la transition fiscale déjà engagée, qui réduit l'écart de prix entre les combustibles fossiles et l'électricité, mais précise expressément dans la Charte qu'il s'agit là d'un premier pas, et non d'un aboutissement .

> *« Nous devons oser poser la question fondamentale : pendant combien de temps encore voulons-nous que notre mobilité dépende d'une source d'énergie dont la Belgique ne contrôle ni la production ni le prix international ? », s'interroge Philippe Vangeel, directeur d'EV Belgium*

La Belgique importe tout le pétrole qu'elle utilise pour le transport routier : une hausse des prix internationaux du pétrole se traduit directement par une augmentation des coûts pour les ménages et les entreprises. L'électricité, en revanche, peut être produite en Belgique et en Europe. Dans ce contexte, EV Belgium demande que la transposition de la directive RED III soit effective d'ici 2027, afin que les conducteurs de véhicules électriques particuliers puissent eux aussi bénéficier de la valeur économique de l'électricité renouvelable. Les signataires de la Charte désignent donc explicitement la mobilité électrique comme un instrument d'autonomie stratégique : plus l'électrification sera rapide, moins les ménages et les entreprises resteront vulnérables aux chocs géopolitiques sur les marchés du pétrole et du gaz.

> *« La mobilité électrique n'est pas seulement une question de politique climatique. C'est aussi une question de politique du pouvoir d'achat, de politique énergétique et de politique géopolitique. Chaque kilomètre que nous pouvons parcourir grâce à l'électricité belge et européenne plutôt qu'avec du pétrole importé réduit cette dépendance », souligne Philippe Vangeel, directeur d'EV Belgium.*

L'économie est réelle pour l'automobiliste belge

Une voiture particulière belge parcourt en moyenne 14 172 kilomètres par an (Car-Pass). Sur cette base, EV Belgium a calculé le coût énergétique annuel indicatif d'une voiture à carburant fossile par rapport à une voiture électrique (voir annexe 1) :

EV Belgium vzw/asbl
Rue de la Loi 81A - 1000 Bruxelles
contact@ev.be

	Coût aux 100 km	Coût annuel	Économie
Voiture à essence	± 13,2 €	± 1,875 €	**± 925 € par an**
Voiture électrique	± 6,7 €	± 950 €	

Un conducteur de véhicule électrique économise ainsi facilement **925 € par an** — l'économie exacte varie en fonction du véhicule, de la consommation et des habitudes de recharge, mais l'ordre de grandeur est clair. Si l'on applique ce chiffre à un parc automobile belge de deux millions de voitures particulières électriques en 2030, cette différence s'élève à environ **1,8 milliard d'euros par an** en coûts d'essence et de diesel évités.

La Belgique doit aujourd'hui sa position avancée dans le domaine des véhicules électriques principalement aux véhicules de société : environ 89 % des véhicules électriques nouvellement immatriculés sont des véhicules de société. Pour qu'un changement structurel s'opère, c'est désormais surtout le marché des particuliers qui doit suivre — plusieurs analyses montrent d'ailleurs que le prix d'achat des véhicules électriques ne constitue plus un obstacle, puisque les véhicules neufs coûtent le même prix dans presque tous les segments, qu'il s'agisse d'un véhicule électrique ou à moteur thermique.

Pour les camionnettes et les poids lourds, la consommation annuelle de carburants fossiles est nettement plus élevée, tout comme leur exposition aux prix élevés du diesel — c'est précisément dans ce domaine que la Belgique a encore un retard important à rattraper.

> *Vangeel ajoute : « Qui paie aujourd'hui la facture du secteur belge des transports, où les véhicules parcourent parfois plus de 100 000 kilomètres par an ? C'est ce calcul que nous allons faire maintenant. »*

Charte 2030 : nouvelle stratégie, nouvelle identité

La Charte définit comme vision centrale pour l'avenir la mise en circulation de deux millions de véhicules électriques d'ici 2030, associée à un doublement de l'infrastructure publique de recharge, à un réseau électrique intelligent et flexible, et à une mobilité électrique qui reste l'option la moins chère pour le citoyen. EV Belgium ne demande pas pour autant un retour aux subventions générales à l'achat, mais un cadre prévisible dans lequel la conduite électrique devient structurellement attractive. Outre la mise en œuvre cohérente du « tax shift », les signataires de la Charte demandent :

1. un marché de l'occasion plus dynamique, également accessible via le leasing privé ;
2. des obligations et innovations nécessaires en matière de recharge intelligente et économique ;
3. un cadre RED III permettant également aux particuliers de bénéficier de la valeur de l'électricité renouvelable.

Ainsi, l'actualité concernant les prix à la pompe rejoint directement l'essence même de la Charte 2030 : **ne pas attendre que des chocs externes nous obligent à agir**, mais organiser la transition de manière structurelle.

Avec la présentation de la Charte, EV Belgium dévoile également sa nouvelle identité visuelle — symbole de la transition que connaît aujourd'hui le marché belge des véhicules électriques : d'un marché pionnier axé sur un déploiement rapide vers un écosystème mature où la qualité, l'accessibilité financière et la confiance des utilisateurs occupent une place centrale. La Charte décrit cette transition comme le passage « du déploiement à la maturité » : il ne s'agit plus seulement de multiplier autant que possible les véhicules électriques et les bornes de recharge, mais de proposer une offre adéquate, au bon endroit, à des prix transparents et avec une expérience utilisateur fiable.

> *« Compte tenu des prix de l'énergie, nous sommes plus convaincus que jamais que l'objectif de deux millions de véhicules électriques d'ici 2030 est plus réaliste que jamais. La technologie existe, le réseau de recharge se développe et l'argument économique en faveur des automobilistes ne cesse de se renforcer », conclut Philippe Vangeel.*

###

EV Belgium vzw/asbl
Rue de la Loi 81A - 1000 Bruxelles
contact@ev.be

Annexe 1 : Calcul

EV Belgium a effectué un calcul indicatif sur la base des éléments suivants :

- 14 172 kilomètres par an ;
- un échantillon représentatif de voitures à essence et diesel ;
- en moyenne 6,5 l/100 km pour l'essence et 5,5 l/100 km pour le diesel ;
- les prix maximaux actuels de 2,058 €/l pour l'essence et de 2,356 €/l pour le diesel ;
- 20 kWh/100 km pour une voiture électrique ;
- une combinaison réaliste entre la recharge à domicile, peu coûteuse, et la recharge publique, plus onéreuse.

Il en résulte un coût énergétique annuel d'environ :

	Coût aux 100 km	Coût annuel	Économie
Voiture à essence	± 13,2 €	± 1,875 €	**± 925 € par an**
Voiture électrique	± 6,7 €	± 950 €	

À propos d'EV Belgium
EV Belgium est une fédération représentative qui œuvre au développement du marché de la mobilité zéro émission en Belgique. Nous comptons aujourd'hui plus de 140 entreprises, parmi lesquelles des CPO, des MSP, des entreprises énergétiques, des marques automobiles, des importateurs et divers acteurs de la chaîne de production. EV Belgium vise, grâce à la coordination assurée par la fédération, à accélérer le déploiement des véhicules zéro émission en réunissant les fournisseurs de produits et de services de ce segment et les utilisateurs de véhicules électriques.

Baromètre EV Belgium
Vous recherchez davantage d'informations et de données ? Consultez notre Baromètre EV accessible au public sur notre site web : https://ev.be/nl/ev-barometer

Contact presse
Philippe Vangeel (directeur et porte-parole) :philippe@ev.be
Site web : https://www.ev.be/nl/